

L'INFO MUNICIPAL

Bulletin municipal de la Ville de Marieville

Octobre 2007 | Volume 4 - Numéro 8



> Actualités



Lancement de la campagne de Centraide
Page 5

> Embellir Marieville...



Félicitations aux lauréats
Pages 6-7-8

> Environnement



Les bacs roulants arrivent...
Page 11

> Halloween

Du plaisir mais attention à la sécurité...

> Pages 10-12

L'Info-municipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement, dans tous les foyers marievillois.

Produit conjointement par la Direction générale de la ville de Marieville et Côté Communications.

Conception graphique : L'Infographe
Impression : Bienvenu Communications graphiques Inc.
Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :
 Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)
 Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Dans certains cas, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles,
 Marieville, QC, J3M 1P9

Tél. : 450 460-4444
 Téléc. : 450 460-2770
 www.ville.marieville.qc.ca
 administration@ville.marieville.qc.ca

• HORAIRE RÉGULIER •

À compter du 22 octobre, les heures d'accueil des services administratifs seront celles-ci : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Séances du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le lundi 5 novembre 2007, à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville. Tous sont bienvenus.

Les avis publics

Le conseil municipal vous invite à consulter *Le Journal de Chambly* pour prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de Ville.

Veillez prendre note que les textes intégraux des décisions du Conseil municipal sont disponibles pour consultation au service du Greffe à l'hôtel de Ville aux heures d'accueil. Vous pouvez également obtenir une copie des procès-verbaux moyennant des frais.

Pour joindre les membres du Conseil municipal

Michel Marchand, maire	450 460-7988
France A. Dussault, cons. district-1	450 460-7491
Marie Claire Pelletier, cons. district-2	450 460-7410
Alain Lavigne, cons. district-3	450 460-2298
Denis Héту, cons. district-4	450 460-2517
Denis Guertin, cons. district-5	450 460-3252
France Brochu, cons. district-6	450 460-0334

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ ♻️

Opération du 15 au 19 octobre Drainage des bornes-fontaines

Les employés des travaux publics procéderont, comme à chaque année, au drainage des bornes d'incendie. Tout au cours de cette opération, il est possible que des particules de rouille ou résidus en suspension se détachent et circulent dans le réseau d'aqueduc. L'usage de l'eau de consommation n'est pas proscrit. Toutefois, les citoyens devront faire preuve de vigilance dans leur consommation d'eau potable et se montrer compréhensifs.

La municipalité ne se rend pas responsable pour les dépôts de rouille qui pourraient tacher les vêtements ou le linge si la lessive est effectuée en même temps que les travaux de nettoyage. Il est donc fortement conseillé aux citoyens de s'abstenir de faire la lessive pendant toute la durée de l'opération.



Secteurs et leur journée respective :

15 octobre : à l'ouest du Ruisseau-Barré (bornes-fontaines, numéros 800 et 900)
 16 octobre : à l'ouest de la rue Ouellette et au sud de la rue Chambly (b-f, numéros 400 et 500)
 17 octobre : au sud de la rue Bouthillier et secteur du Centre d'accueil (b-f, numéros 600 et 100)
 18 octobre : à l'est de la rue Claude-De Ramezay (b-f, numéro 200)
 19 octobre : au sud de la rue Bombardier (b-f, numéro 300)

Pour la période du 15 novembre au 15 avril Pour des questions de sécurité et d'entretien : le stationnement de nuit est interdit

L'approche de la saison hivernale nous ramène son lot de petites restrictions particulières afin d'assurer la sécurité sur notre territoire et de faciliter le travail lors des opérations de déneigement, en laissant libres les rues de la ville, la nuit.

Ainsi, il faut se rappeler que le stationnement de nuit est strictement interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant les périodes du 15 novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, entre 0 h et 7 h.

Par ailleurs, malgré ce qui précède, il est interdit de stationner sur les chemins publics lorsqu'une signalisation temporaire interdisant le stationnement pour des fins de déneigement a été installée par le service technique. En cas d'infraction, le contrevenant est passible d'une amende de 30 \$ en sus des frais de la poursuite. Toute la population de la Ville de Marieville est invitée à respecter cette réglementation afin d'éviter de subir les amendes reliées à ce type d'infraction ainsi que le remorquage (86 \$), le remisage (24 \$) et le déplacement du véhicule (86 \$).

Nous vous suggérons également d'aviser vos visiteurs qui viennent de l'extérieur pour ainsi leur éviter le désagrément d'avoir à faire face à une amende et aux frais.

Merci de votre COLLABORATION.



Daniel Choquette, propriétaire
 Régis Choquette, propriétaire

Marché D. Choquette et Fils Limitée
 282, rue Ouellette
 Marieville (Québec) J3M 1A5
 (450) 460-7261



Méridienne Funéraire
Delphis Monast & Fils
 Services professionnels depuis 1913

Pré-arrangement • Crémation
 Inhumation • Columbarium

Salon funéraire: 1200, rue Du Pont, Marieville
 Bureau: 378, Claude-de-Ramezay
 Marieville, Qué. J3M 1J6
 Tél.: (450) 460-7122 / 7165
 Fax : (450) 460-7122

Claude et Marie-Claude Monast





Travaux d'infrastructures

Le MAM impose son ordre de priorité à Marieville

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Voilà plusieurs mois, le ministère des Affaires municipales (MAM), à la demande du ministère de l'Environnement du Québec a adressé une demande à la Ville de Marieville lui enjoignant d'entreprendre des travaux de réfection de son usine d'épuration des eaux. Selon leur analyse, notre station d'épuration doit éliminer son problème occasionnel de rejets d'eaux usées dans le cours d'eau du ruisseau Saint-Louis.

Le problème, dénoncé par le ministère, est relié directement à la conception originale de l'usine qui était sous la responsabilité entière de la Société québécoise d'assainissement des eaux, au début des années 80. Cette organisation paragouvernementale a agi comme maître d'œuvre pour réaliser ce projet clé en mains en se chargeant de la conception, des plans et devis et de la construction. Lorsque l'usine a été jugée opérationnelle, la Société en a confié la responsabilité à la Ville de Marieville.

Depuis ce temps, notre usine a toujours fonctionné de la même façon en se retrouvant occasionnellement, lors de fortes pluies, avec des rejets dans le ruisseau Saint-Louis. À cette problématique jugée inacceptable par le ministère de l'Environnement s'ajoute la révision des normes qui exige, dorénavant, un traitement de désinfection par UV (ultraviolet). Cela nécessitera évidemment une réfection de nos installations qui sera effectuée en même temps.

Fait important à souligner, une conception adéquate aurait éliminé ces rejets occasionnels et faciliter notre mise aux normes actuelles en diminuant considérablement les coûts. Dans les circonstances, le conseil municipal entend défendre avec vigueur ce dossier auprès des autorités concernées, notamment auprès du député provincial André Riedl, qui aura un défi à sa mesure pour son présent mandat. Il existe en effet des programmes d'aide financière tel que le Fonds des infrastructures municipales rurales (FIMR) susceptibles de réduire le fardeau fiscal de ces travaux de réfection.

Même si la situation n'est pas alarmante, le ministère a été catégorique. La Ville de Marieville devra obligatoirement régler le cas de l'usine d'épuration avant de songer à effectuer ses autres travaux d'infrastructures. Ainsi, même si nous avons déposé cette année, notre plan d'intervention pour la réfection de nos infrastructures (égout, aqueduc, routes), nous devons surseoir nos projets et nous concentrer sur le cas de l'usine d'épuration.

C'est pour cette raison que nous avons commandé une étude exhaustive à une firme de génie conseil. Son mandat est de dresser un portrait global objectif et dégager la solution la plus avantageuse à tous les points de vue. Les résultats de cette étude devraient nous être déposés prochainement. Nous serons alors en mesure d'en dévoiler les grandes lignes et surtout, prendre les actions

nécessaires pour se conformer à ces nouvelles exigences du Gouvernement du Québec.

Au-delà de cette question de rejets occasionnels et de mise aux normes, il est rassurant de savoir que notre usine n'a aucun problème de capacité de production. Elle répond aux besoins de notre municipalité en croissance. C'est d'ailleurs pour cette raison que le ministère n'a pas jugé bon de nous imposer une limitation à notre développement alors qu'il l'a imposée à de nombreuses villes dans la grande région métropolitaine. Voilà le seul élément positif dans tout ce dossier des infrastructures, mais il est de taille pour l'avenir de notre ville.

Bonne nouvelle pour les amateurs de vélo

Par ailleurs, je m'en voudrais de ne pas mentionner les autres bonnes nouvelles. Ainsi, comme il avait été promis et annoncé, la piste cyclable prévue dans le secteur domiciliaire Le Boisé est maintenant réalité ou presque. En effet, les travaux d'aménagement de cette piste devraient être complétés très prochainement.

Des ajustements au tracé initial ont été apportés afin de protéger le maximum d'arbres et préserver l'habitat naturel en accord avec les échanges que nous avons eus avec les citoyens riverains. On se souviendra que la réalisation de cette piste cyclable s'inscrit dans le cadre de l'entente entre la Ville et le promoteur afin de réserver une certaine superficie à des fins récréatives, en l'occurrence, pour ce secteur, une piste cyclable.

Par ailleurs, le projet pour compléter le bouclage de la piste La route des champs, reliant Chambly à Marieville, sera vraisemblablement réalisé en 2008. La Ville de Richelieu a confirmé ses intentions dernièrement ce qui nous permettra de mettre de l'avant notre dernière phase de travaux pour unir notre portion de la piste. Le conseil municipal avait choisi de surseoir les travaux tant et aussi longtemps que la ville voisine n'avait pas donné son aval au projet afin d'éviter de gaspiller les fonds publics dans une piste qui se serait transformée en cul de sac.

En terminant, je vous invite à redoubler de vigilance et de prudence à l'occasion de la fête de l'Halloween afin de protéger les nombreux jeunes qui sillonneront les rues de Marieville, le 31 octobre prochain.

Michel Marchand
Maire



Desjardins
Caisse de Marieville

1344, rue du Pont, Marieville
(Québec) J3M 1G2
Tél : (450) 460-2139 poste 280
Cell : (514) 434-2134

Rencontrez Marie Vigeant,
coordonnatrice en développement hypothécaire

Prêt hypothécaire
à taux variable
réduit

-1,5%
sur le taux
préféréntiel*

*Applicable la première année seulement. Certaines conditions s'appliquent. Offre d'une durée limitée.



De nouvelles oriflammes

Depuis quelques semaines, les personnes circulant sur les principales artères ont vu apparaître de nouvelles oriflammes.

Dans ses démarches pour embellir et donner une image dynamique tout en respectant son caractère champêtre, la Ville a opté pour des oriflammes à thématiques. Un de ces thèmes touche les enfants et l'aspect familial avec des croquis de jeunes jouant à des activités sportives. L'autre thème est plus abstrait et artistique et représente davantage la végétation.

Ces oriflammes seront installées en alternance pour égayer l'environnement en fonction des saisons. L'un des objectifs est de doter la municipalité d'un grand choix de styles afin de les utiliser en fonction des événements ou périodes de l'année.



3^e édition de la Fête familiale Les familles de Marieville n'ont pas manqué le rendez-vous!

Quelques milliers de personnes ont participé à la 3^e édition de la Fête familiale de Marieville qui a eu lieu le 8 septembre dernier. Organisé par la corporation Développement Marieville, l'événement s'est rapidement implanté pour devenir le rendez-vous par excellence des familles marievilleuses.

Outre les jeux d'habileté et les structures gonflables pour amuser les petits, les familles ont eu l'occasion de fraterniser, de découvrir les artisans, les services et ressources communautaires disponibles, de pique-niquer à l'extérieur et de bénéficier de spectacles attrayants. Les principales activités se sont tenues aux deux parcs municipaux (Sainte-Marie et Crevier). D'autres événements ont eu lieu au Club de l'Âge d'or et au sous-sol de l'église.

La belle température aidant, le défilé d'une vingtaine de chars allégoriques agrémenté par la présence d'un corps de clairons a lancé la journée de magnifique façon. Bref, ce fut un événement réussi qui a permis de clore de belle façon la saison estivale et de souligner la rentrée automnale.

Un rendez-vous à inscrire déjà à son agenda l'an prochain! Rappelons que cette 3^e édition de la Fête familiale a obtenu le soutien financier de la Ville de Marieville, du député provincial André Riedl et de la MRC Rouville et du CLD Au Cœur de la Montérégie, qui ont accordé une certaine somme par l'entremise du Pacte rural de la Politique nationale de la ruralité du ministère des Affaires municipales et des Régions.



Introduction par effraction

Appel à la vigilance des citoyens

Malgré les efforts soutenus de la Sûreté du Québec et des agents de sécurité privée, Marieville n'échappe pas à la vague actuelle d'introductions par effraction qui sévit périodiquement dans la région. Des patrouilles intensives ont été effectuées par les agents de la Sûreté du Québec afin de contrer cette problématique.

« Nous avons déjà procédé à deux arrestations d'individus qui n'avaient aucun lien entre eux. Depuis, on note une réduction considérable de ce type de méfaits mais il y en a toujours trop », indique Gilles

Belval, lieutenant-directeur du poste MRC Rouville de la Sûreté du Québec. Il est à noter que tous les vols signalés se sont produits lorsque les résidents étaient absents de leur propriété.

Plusieurs mesures de prévention peuvent être mises de l'avant par les citoyens pour mieux se prémunir contre ces méfaits, notamment par une vigilance plus soutenue. « J'invite donc la population à garder les yeux ouverts et à nous signaler toute situation suspecte en communiquant directement au 310-4141 », signale M. Belval de la Sûreté du Québec.

Soirée pour les nouveaux arrivants, le 24 octobre

C'est le mercredi 24 octobre, à compter de 19 h qu'aura lieu la soirée d'accueil aux nouveaux arrivants. La rencontre se tiendra à la salle de l'Âge d'or de Marieville. L'événement veut permettre aux nouveaux venus de découvrir les nombreuses ressources marievilleuses et de rencontrer les directeurs des services municipaux et les élus. Tous les nouveaux venus depuis mars 2006 sont invités à s'inscrire gratuitement à cette soirée en composant le 450 460-3383 ou par courriel à : questions@marieville.com

Les Gâteries de Julie

Au plaisir de cuisiner pour vous...

450 460-3962
ou 514 924-3564



Mets cuisinés
Marinades maison
Desserts, tartes, etc.
Service de buffet disponible

Commande par téléphone, menus mensuels différents, service de livraison disponible

Filles & garçons
friperie

Venez voir nos manteaux d'automne et d'hiver!

Grande variété pour enfants et ados
Également des accessoires et des jeux

Aussi, consignation vêtements automne/hiver sur rendez-vous

1235, rue Chambly, Marieville

450-460-0252





Lancement de la 52^e campagne de Centraide à Marieville

Sous un ciel radieux, quelques centaines de personnes ont participé au lancement de la 52^e campagne de Centraide Richelieu-Yamaska. C'était la première fois que cet événement avait lieu sur le territoire de la MRC de Rouville et plus spécifiquement à Marieville.

Le lancement de la campagne a été suivi de la 8^e édition de la Marche de l'entraide. « Cette marche, c'est la marche des gens qui savent qu'ils peuvent faire la différence dans leur communauté et améliorer la vie des gens vulnérables de chez nous », a expliqué Pierre Piché, président de cette campagne.

L'objectif de cette année est de 2 052 052 \$. Le chiffre est d'autant plus significatif qu'il s'agit de la 52^e campagne et qu'il est associé au don d'un dollar par semaine. « Si tout le monde donnait un dollar par semaine, pour un total de 52 \$, on pourrait tellement faire plus encore pour les gens d'ici », a souligné Monsieur Piché.

Le maire Michel Marchand a tenu à souhaiter la bienvenue aux nombreux participants venus d'un peu partout tout en invitant les gens à être généreux envers Centraide. Avec le thème « Ensemble, on peut faire plus encore... ici », Centraide nous rappelle l'importance de la solidarité.

Lancement officiel réussi pour les Chevaliers de Colomb et le Resto Le Brac

La première activité publique officielle de la toute nouvelle entité qu'est l'Assemblée 2911 Michael J. McGivney (4^e degré) des Chevaliers de Colomb a pris la forme d'un pique-nique ouvert à la population sur le site du Resto Le Brac, aux abords de la route 112. Les propriétaires de ce nouveau restaurant pour toute la famille où l'on retrouve une terrasse et un bar laitier, en ont profité pour procéder à l'inauguration officielle en présence des élus municipaux et du curé de la paroisse.

Rappelons que l'Assemblée 4^e degré des Chevaliers de Colomb réunit des membres provenant des conseils

de Bedford, Chambly, Rougemont, Farnham et Marieville. Elle a pour objectif de venir en aide à l'Église et de supporter les conseils de 3^e degré dans leurs activités. « Nous avons initié le projet en 2005 et obtenu notre charte à l'automne 2006 », souligne l'initiateur de cette assemblée et fidèle navigateur du groupe depuis sa création, Fernand Touchette. Ce dernier a bénéficié de l'appui de ses non moins fidèles collaborateurs au sein du comité provisoire, Clément Giard, Robert Pouliot et Gilbert Morier afin de constituer un groupe dynamique.



Marieville compte maintenant une centenaire : Lélia Brunelle!

Le 23 septembre dernier, Lélia Brunelle a célébré son 100^e anniversaire de naissance entourée de ses deux belles-sœurs, Léonne Choquette et Thérèse Gendron et ses neveux et nièces. Fille d'Elphard Brunelle et Olive Côté, Lélia Brunelle a vécu sur la ferme familiale sur le chemin du Pin rouge avant d'emménager dans la boutique de forge de la rue Saint-Césaire (anciennement rue Rougemont). Elle a ensuite résidé sur la

rue Claude de Ramezay. Jeune fille, elle travaillait avec sa mère à confectionner des uniformes pour les jeunes du pensionnat et de l'auspice. Encore autonome et en bonne santé jusqu'à tout récemment, Lélia Brunelle a dû se résoudre à quitter la résidence Villa Marieville pour vivre dorénavant au Centre d'accueil Rouville, après s'être brisée une hanche nécessitant une opération.



METRO

Metro Leblanc Marieville
140, Ouellette
Marieville (Québec)
J3M 1A5

Tél.: (450) 460-4480
Fax: (450) 460-8878

BX Immobiliers Inc.
Courtier Immobilier Agréé

360, Claude de Ramezay
Marieville, Qc J3M 1J6
Bur. : 450.460.3390
Fax : 514.821.8985
E-mail : bximmobilier@videotron.ca

Danielle Perron
Agent Immobilier Agréé
Cell. : 514 821.8983

Aménagement extérieur

Embellir Marieville... c'est ma fierté!

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Marieville encourage les efforts de ses citoyens qui prennent à cœur d'embellir leur propriété et par le fait même leur ville.

Cette campagne annuelle a la particularité de n'exiger aucune inscription des résidents. Elle vise plutôt à promouvoir l'embellissement de la ville par l'entremise de petits gestes anodins comme fleurir son balcon, veiller à la propreté et au bon entretien extérieur du bâtiment et/ou aménager d'une façon harmonieuse le terrain extérieur et plus particulièrement, ce qui est visible de la rue. Car, il faut le souligner, ce qui est jugé par les membres de la commission, ce sont les aménagements visibles de la rue.

Cette année, la commission composée des conseillers municipaux Marie Claire Pelletier et Alain Lavigne, soutenue par l'horticultrice Anne-Émilie Brossard, a décerné 20 mentions d'excellence à des résidents marievillois.

Les récipiendaires ont reçu un abonnement d'un an à la revue *Fleurs, plantes et jardins* ainsi qu'un certificat cadeau de 50 \$ chez l'un des marchands participants dont les activités sont reliées à l'aménagement paysager.

Félicitations à tous les gagnants qui ont été proclamés lors d'une rencontre qui avait lieu le 25 septembre dernier.

Merci pour vos efforts et votre contribution.

Récipiendaires Catégorie Résidences



Les récipiendaires des mentions d'excellence dans la catégorie Résidences en compagnie des membres de la commission et du maire Michel Marchand.

Lauréats Autres catégories



Quelques lauréats du concours Embellir Marieville... c'est ma fierté dans les catégories « ferme et coup de cœur ». On reconnaît également le maire Michel Marchand, les membres de la commission Marie Claire Pelletier et Alain Lavigne, de même que l'horticultrice, Anne-Émilie Brossard et la directrice-générale, Francine Tétreault.

Coup de Cœur



1088, rue du Pont



Produits - Nourriture - Accessoires
Chiens, chats, rongeurs, tortues, oiseaux, poissons

ROYAL CANIN

Nouveau

Tous les produits de qualité Royal Canin
sont maintenant disponibles

613, rue Chambly, Marieville (Québec) J3M 1K9

450 460-2061

Catégorie **Ferme**



| Ferme Léoflora inc, 330 ch. Ruisseau St-Louis Ouest |

Catégorie **Commerce**



| Les Entreprises Raymond Robillard inc., 132, ch. Ruisseau St-Louis Est |

Catégorie **Institution**



| MRC de Rouville, 500, rue Desjardins |

Mention **Spéciale**



| David Rioux, Les Châteaux de Marieville |

Catégorie **Résidences**



| 22, rue Brière |



| 56, rue Benoit |



| 39, rue des Cèdres |

centre dermo-cosmétique
uniprix

NEOSTRATA • DUCRAY • A DERMA • ELANCYL
AVÈNE • LA ROCHE-POSAY • VICHY • ROC

UNIPRIX • Marthe Roussy
1310, rue du Pont, Marieville • 450 460-4744

Catégorie **Résidences** (suite)



| 711, rue Bourdages |



| 937, rue Martel |



| 1025, rue Ouellette |



| 2128, rue Daigneault |



| 2035, rue Ostiguy |



| 767, rue Henri-Bourassa |



| 1019, rue Des Tilleuls |



| 515, ch. Ruisseau-St-Louis Est |



| 161, chemin du Pin-Rouge |



| 175, chemin du Pin-Rouge |



| 276, ch. Ruisseau St-Louis Est |



| 2249, rue Bombardier |

QUILLO RAMA
LE SALON DE QUILLES FAMILIAL
 Restaurant - Bar - Tables de billards
450-460-3599

Alain Chrétien, propriétaire
 660, rue Chambly, Marieville,
 (Québec) J3M 1H2

AssurExperts™
 Service Financier & Assurances
Eddy Fiset
 Votre courtier

SPÉCIALITÉ VÉHICULE RÉCRÉATIF
 Laissez-nous les IMPRÉVUS

Auto - Moto - Bateaux Résidentiel et Commercial
PRIME MENSUELLE DISPONIBLE

Un Programme d'assurance conçu sur mesure pour les propriétaires d'autocaravane et de caravane à sellette.

921, chemin Chambly, Marieville (Qc) J3M 1H2
 Téléphone : 514 990-9332 • 1 877 460-7998
 Télécopieur : 450 460-3126

Vie communautaire



À l'agenda

Le 28 octobre - Déjeuners familiaux des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb - Conseil 1671 organisent des déjeuners familiaux mensuels, au profit des organismes communautaires de Mariville. Cette activité mensuelle se tient à tous les derniers dimanches du mois à la salle des Chevaliers de Colomb, au 245, rue Ouellette. Le prochain déjeuner aura lieu le dimanche 28 octobre prochain, de 8 h à 12 h. Les profits seront alors versés à l'association de football de Mariville. Pour information : 450 460 4861. Bienvenue à tous!

* * * * *

Début du mois - Les cuisines collectives au CAB La Seigneurie de Monnoir

Des cuisines collectives supervisées par une animatrice de La Corne d'Abondance auront lieu au début de chaque mois au Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir, 146, chemin du Ruisseau-Barré, Mariville. Les participants et participantes choisissent des recettes et concoctent leurs mets qui sont rapportés à la maison. Ces rencontres permettent de sortir de la maison, de faire des rencontres et de se faire des amis, d'échanger des recettes et d'économiser temps et argent (coût : environ 1 \$ par portion). Pour vous inscrire, appelez dès maintenant Claudia au 450 447-3414.

* * * * *

1^{er} novembre- Les dîners communautaires sont de retour

La CAB La Seigneurie de Monnoir organise à nouveau des dîners communautaires au sous-sol de l'église de Mariville, le premier jeudi de chaque mois. Le prix d'entrée est de 5 \$ par personne. Le

repas est suivi d'une conférence concernant la santé, par une infirmière du CLSC. Il est préférable de réserver à l'avance, au 450 460-2825. La première rencontre se tiendra le 1^{er} novembre et aura pour conférence « Où es-tu sommeil? » Tous sont bienvenus!

* * * * *

Les 2 et 3 novembre - Vente à 5 \$ à la Cabotine

La prochaine vente du sac vert à 5 \$ aura lieu les vendredi et samedi 2 et 3 novembre, au magasin La Cabotine, situé au 220 rue Ouellette à Mariville. L'organisme, ouvert à l'année, recueille les vêtements d'adultes et d'enfants et les articles de maison, pour bébé, literie, bijoux, bibelots, jouets, livres, accessoires électriques, etc. encore en bon état. Pour de plus amples renseignements : 450 460-5297. Prenez note que les locaux de l'organisme sont accessibles du lundi au jeudi, de 10 h à 16 h 30, le vendredi de 13 h à 20 h et le samedi de 12 h 30 à 16 h 30.

* * * * *

2^e mardi du mois - Assemblée mensuelle du Cercle des fermières de Mariville

Le Cercle de Fermières (CFQ) de Mariville vous invite à leur assemblée mensuelle le deuxième mardi du mois, à 19 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie à Mariville. Par ailleurs, des ateliers pour apprendre le tricot, la broderie et plusieurs autres formes d'artisanat se tiennent à tout les jeudis soirs, à 19 h. Bienvenue à toutes. Pour plus d'informations, contactez Ghislaine Viens au 450-460-7202 ou Manon Brière au 450-460-0225.

* * * * *

Pain partagé 2007

Au début novembre, des étudiants et des étudiantes de l'école Mgr-Euclide-Théberge frapperont à vos portes pour vous offrir le délicieux pain partagé.

Ces jeunes, sensibilisés à la pauvreté dans leur milieu, s'impliquent à cette activité afin d'améliorer le sort des personnes dans le besoin et remettent les profits de leurs ventes au Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir, pour les dépannages alimentaires.

Ces pains (blancs ou bruns - 600 gr) sont vendus 2 \$ chacun seulement et sont payables à la livraison.

Les personnes qui ne reçoivent pas la visite des étudiants peuvent commander leurs pains au CAB, au 450 460-2825 jusqu'au 16 novembre.

La livraison aura lieu le jeudi 22 novembre. Il y aura aussi des pains à vendre aux messes du samedi et dimanche, 24 et 25 novembre.

Merci à toutes les personnes qui s'impliqueront d'une manière ou d'une autre à cette activité.

De l'action à la Maison des Jeunes cet automne

Plusieurs activités sont inscrites au programme de la Maison des Jeunes de Mariville en octobre et novembre dont un atelier de cuisine, une journée décoration pour l'Halloween, une soirée Disco pour les 12-15 ans, le 26 octobre et une activité d'accueil pour tous les jeunes qui s'arrêteront à la Maison, sur la rue du Pont, le soir d'Halloween, le 31 octobre. Soupers communautaires, tournoi en herbe et sortie d'équitation sont également prévus en novembre.

Les jeunes de 12 à 17 ans peuvent devenir membre pour seulement 2 \$ en prenant leur carte de membre d'ici le 31 décembre prochain. Information : 450 708-0635.



Un lieu de qualité avec un service personnalisé

450 460-3765

- Visite d'un médecin une fois par mois.
- Service médical soir et fin de semaine.
- Visite du docteur Dupont (optométriste) au besoin.
- Préposé 24 heures sur 24.
- Activités et services complémentaires : traiteur, entretien, supervision, crédit d'impôt pour 70 ans et plus.

Encore quelques chambres à louer...

Informez-vous auprès des nouveaux propriétaires ou venez faire une visite!



Activités d'animation à la Bibliothèque

La bibliothèque commémorative Désautels invite les jeunes et leurs parents à assister aux activités d'animation prévues cet automne. Voici les détails concernant les deux premières :

20 octobre



« **Le monstre et les 5 oursons** », par La Simagrée
Théâtre de marionnettes

Maman ourson adore la compagnie de ses cinq petits oursons. Mais comme tout le monde, elle ne manque jamais de faire plusieurs recommandations à ses petits. Mais un monstre, affamé et rusé, rode autour de la maison. (Spectacle avec marionnettes à tringles, à main prenante, d'ombres et à gaine. Décor de théâtre et musique originale).

De 10 h à 10 h 45. Pour les 3 à 8 ans.

17 novembre



« **Les potions mystérieuses...** », par Le Club des génies
Atelier scientifique

Le prof Cyclone vous présente un atelier de chimie avec amusement. Venez faire réagir poudres et liquides pour faire apparaître, disparaître, ou créer de nouvelles molécules. Assistez aussi à une réaction fumigène étonnante digne de James Bond. Chimie ou magie, vous en connaîtrez la différence.

De 10 h à 11 h 30. Pour les 6 à 12 ans.

Halloween

« **Maison hantée...31 octobre 2007** »

Le chalet des Loisirs se transforme en maison hantée. Le Service des Loisirs de Mariville inc. accueille plus de 750 visiteurs déguisés chaque année. Des bonbons et des entrées gratuites pour des baignades libres sont distribués.

Nous sommes à la recherche de bénévoles prêts à se déguiser et à faire partie de l'animation de la maison hantée.
Renseignements : 450 460-4331.

40 ans
à votre service!



**Bibliothèque commémorative
Desautels**

1801, rue du Pont - 450 460-4444, option 8

Heures d'accueil

Lundi	fermé
Mardi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 12 h

S.V.P. : Respectez votre date de retour pour votre prêt de livres.

Pour consulter le catalogue en ligne et pour l'accès à votre dossier : <http://simba.crsbp.qc.ca/mariville>

Comptoir de prêt : 450 460-4444, option 8
Site internet : www.ville.mariville.qc.ca/bibliotheque

Les services à la bibliothèque

- Prêt de documents : livres, périodiques, cd-rom
- Catalogue en ligne
- Poste public internet
- Poste public de traitement de texte

Ateliers sur le vin en novembre

- Atelier 1 : Carafes, aérer ou décanter le vin
Atelier 2 : Les verres et les carafes
Atelier 3 : Comment choisir son cellier, les vins de garde

Horaire : mercredi 19 h à 22 h
Lieu : Maison des Loisirs
Session : 7 au 21 novembre
Coût : Résidents : 120 \$, non-résident : 180 \$
Professeur : Guy Lenoir, sommelier

Cours sur l'Internet et le courrier électronique

Initiation au logiciel Internet Explorer, navigation sur le web, annuaires, moteurs de recherche, courrier électronique.

Préalable : Avoir suivi un cours d'informatique de base ou connaissance équivalente

Horaire : mercredi 19 h à 21 h ou jeudi 10 h à 12 h | Session : 24 octobre au 21 novembre

Coût : Résidents : 70 \$, non-résident : 105 \$



**Débosselage - Peinture
Redressement de chassis**

4180, Bédard
St-Jean Baptiste de Rouville
Tél. : (450) 446-1339
Courriel : carrosseriesb.leclerc@videotron.ca

**Les Carrosseries
Benoit Leclerc**

Processus simplifié avec vos assurances
(rapide et sans tracas)
Automobile de remplacement récente
Garantie à vie sur les réparations

JODOIN PNEUS ET MÉCANIQUE

Réservez vos pneus d'hiver!

2384, chemin St-Césaire
Mariville, Gc J3M 1N9
Tél.: 450 460-7212

Grand choix de pneus de qualité
Mécanique générale - Alignement

Matières recyclables

Distribution des bacs roulants

Depuis le 15 octobre, la MRC de Rouville coordonne la distribution des bacs roulants de 360 litres. Cette distribution sur tout le territoire de la MRC se poursuivra jusqu'au 30 novembre. Un guide d'utilisation, un calendrier de collecte et un autocollant seront remis avec le bac afin de fournir les renseignements pertinents aux citoyens. Une ligne téléphonique INFO-BAC (1 800 214-1214) a été mise en place pour une période minimale de six mois afin d'apporter le soutien nécessaire.

C'est à partir du 1^{er} janvier 2008 que ces nouveaux bacs sans séparateurs, plus volumineux et plus pratiques seront utilisés. En effet, il ne sera plus nécessaire de trier les matières

recyclables en deux catégories. Toutes les matières recyclables pourront être mises en vrac dans le bac. Toutefois, la collecte s'effectuera alors aux deux semaines. Des changements au niveau des jours de collecte sont également prévus et vous seront communiqués ultérieurement. En raison de l'automatisation de ce nouveau service, il sera primordial que le bac soit bien positionné en bordure de la rue en orientant les poignées et les roues vers l'immeuble.

Rappelons que cette modification du service de collecte sélective s'inscrit dans la démarche nationale afin de respecter la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles qui

fixe à 60 %, l'objectif de récupération des matières recyclables d'ici 2008. Le taux de récupération est seulement de 20 % environ dans la MRC de Rouville, actuellement.

Il va sans dire que la collaboration de tous les citoyens est requise pour pouvoir réussir cet objectif. Si l'on se fie aux expériences vécues ailleurs, l'utilisation des bacs roulants de 360 litres sans séparateurs devrait favoriser un accroissement du volume des matières recyclables. La MRC en est convaincue mais compte sur l'appui de la population, y compris les résidents des immeubles à logements, les commerces, bureaux d'affaires et institutions.

Entreposage des ordures ménagères entre les collectes

Pour préserver notre environnement et une meilleure qualité de vie pour tous, les ordures ménagères doivent être conservées dans un contenant étanche en bois, fer, métal ou plastique. Ces contenants doivent être placés à l'arrière du bâtiment et ils ne doivent, en aucun cas, être à un endroit visible de la rue.

Attention aux boîtes de camion... leur utilisation est interdite

Veillez prendre note qu'au cours des prochaines semaines, une inspection sera faite sur le territoire de la Ville de Marieville pour identifier les propriétaires utilisant des boîtes de camions, conteneurs et divers objets de ce type, afin de s'en servir comme moyen d'entreposage d'objets ou comme bâtiment auxiliaire. La réglementation de la Ville de Marieville interdit ce type d'utilisation. Les propriétaires sont donc invités à se conformer au règlement municipal.

Émondage et branches d'arbres...

Pour assurer une meilleure sécurité sur nos routes, tant pour les piétons que pour les automobilistes, il est primordial de veiller à ce que les enseignes de circulation soient bien dégagées et ainsi visibles partout, en tout temps.

La Ville fait appel à la collaboration et au sens civique des citoyens dans l'émondage des arbres, arbustes, haies qui empiètent sur la rue ou le trottoir et qui nuisent à la circulation.

On doit laisser un accès libre sur une hauteur d'au moins sept pieds ainsi que sur sa pleine largeur.

Rappel important

Fermeture pour l'hiver du conteneur et site temporaire, le 27 octobre

Les citoyens de Marieville pourront utiliser les services de conteneur et du site temporaire pour le dépôt de terre, tourbe, pierre et branches jusqu'au samedi 27 octobre inclusivement. Ces services seront fermés durant la période hivernale.

Rappelons que le conteneur, situé au garage municipal, est à la disposition des citoyens pour recueillir les matériaux secs de construction. Il est disponible le samedi, de 8 h à 13 h.

Le site temporaire qui sert de dépôt de terre, tourbe, pierre et

branches, est situé sur la rue Marcoux. L'horaire est le suivant :

lundi au jeudi : 7 h 30 à 15 h 30
vendredi : 7 h 30 à 11 h 30
samedi : 8 h à 13 h.

Soulignons qu'il est nécessaire d'obtenir une autorisation du service des travaux publics, situé au garage municipal sur la rue Saint-Césaire.

CHAUSSURES
Leopold Beaudry inc.

*Des produits de qualité à bons prix
 pour toute la famille et les travailleurs!*

1023, rue Bouthillier, Marieville 450 460-7356

Venez voir les nouveautés automne-hiver

Plan mise de côté disponible.

Obtenez
10%

**de réduction sur toute la
 marchandise, sur présentation
 de ce coupon.**

Leopold Beaudry inc.

Mercredi 31 octobre Pour une fête d'Halloween en toute sécurité

À l'occasion de la fête de l'Halloween, le service de protection contre les incendies assurera une surveillance particulière dans les rues de la ville, le **mercredi 31 octobre, entre 16 h et 21 h**. Afin d'assurer la réussite de cet événement, nous vous suggérons de respecter les consignes suivantes et de les rappeler à vos enfants.

Règles de sécurité

1. Porter des costumes courts avec des couleurs claires pour la visibilité.
2. Pour le soir, le port d'une bande fluorescente est fortement recommandé.
3. Éviter les masques. Pour le visage, le maquillage est suggéré.
4. Ne pas circuler seul, mais plutôt en petits groupes ou avec un adulte.
5. Visiter les maisons sur un seul côté de rue à la fois.
6. Traverser la rue en ligne droite. **jamais en diagonale**, et aux intersections seulement.
7. Circuler aux endroits éclairés seulement, afin d'éviter les mauvaises surprises.
8. Ne jamais accepter les bonbons d'un automobiliste et **refuser d'embarquer avec lui**.
9. Ne jamais manger les friandises amassées sans que les parents les aient vérifiées.
10. Ne pas marcher sur le gazon des propriétés privées et respecter l'environnement.
11. Ne jamais entrer dans une maison. Il faut demeurer à l'extérieur.



L'entreposage des bonbonnes de propane

Il est interdit de garder des bonbonnes de propane à l'intérieur. Entrez-les à l'extérieur, dans un endroit bien en vue, et non sous un escalier.



N'alimentez pas le feu!

Chaque année, on déplore environ 900 incendies associés à la cuisson des aliments. La négligence avec une cuisinière est responsable de 12 % des incendies de bâtiments. Les feux de cuisson causent plus de blessures graves et de pertes matérielles que tout autre incendie. Ces dernières sont évaluées à plus de 15,5 M\$. Pour les victimes et leur entourage, il faut compter aussi les frais associés aux soins de santé et aux services sociaux. C'est pourquoi il faut porter attention au message *N'alimentez pas le feu!* qui nous rappelle l'importance de prévenir les feux de cuisson.

Le message véhiculé dans le cadre de la dernière semaine nationale de prévention demeure toujours d'actualité et nous rappelle qu'il faut rester vigilant en tout temps.



Tournée annuelle de prévention

Depuis le début du mois de septembre, les pompiers volontaires de Marieville effectuent leur tournée annuelle de prévention. En équipe de deux, les pompiers visitent les résidences en portant une attention particulière au panneau électrique et au détecteur de fumée. Ils vérifient également la présence de gaz propane en identifiant notamment les emplacements des réservoirs.

Les citoyens qui ont ajouté des équipements au propane depuis la dernière visite des pompiers à leur domicile sont invités à se procurer gratuitement des étiquettes pour signaler la présence du propane. C'est une mesure simple qui aide considérablement les pompiers dans leur travail.

Marieville est l'une des rares villes au Québec à maintenir cette tournée traditionnelle de prévention qui a été initiée voilà plus de 25 ans. Compte tenu des ressources disponibles et du nombre de résidences à visiter, les pompiers visitent le tiers

des résidences, une année, poursuivent avec les autres tiers, les deux années suivantes.

Chaque résidence marievilloise est ainsi assurée d'être visitée aux trois ans. Pour plus de renseignements sur le service de protection contre les incendies, vous composez le 450 460-4444, option 6.

